



## Pour agir, la force de l'expérience

### AGIR POUR PROMOUVOIR NOS ACTIVITES

Faire le tour des activités qu'il faudra particulièrement défendre et promouvoir à l'avenir dans le contexte européen n'est pas un exercice facile car **chacune de nos activités est importante** pour affirmer le rôle de la Banque dans toutes ses spécificités. **Nous devons tous rester vigilants** pour, chacun à notre niveau et quotidiennement, défendre nos missions de Banque Centrale et nos missions de service public et rester ainsi **au service du Public et de l'intérêt national**.

#### Le choix européen

Depuis six ans, **la mise en place de l'Europe monétaire a fondamentalement changé le rôle et la position de la Banque dans notre pays**. L'intégration dans le Système Européen des Banques Centrales (SEBC) et la cession du pouvoir monétaire à une Institution supranationale (la BCE) qui en est résulté, **ont fait perdre à la Banque l'un de ses principaux pouvoirs d'influence** dans la vie économique et sociale de la République.

**La supervision du secteur bancaire, un des autres pouvoirs fondateurs du rôle** déterminant de la Banque dans l'économie nationale, fait maintenant l'objet d'énormes pressions de la part d'organes de l'Union européenne et de grands banquiers internationaux pour être fédérée au niveau d'une instance communautaire qui, là encore, assumerait la réalité du pouvoir de contrôle sur les banques. **Les Pouvoirs Publics devront trancher**, peut être plus rapidement qu'on ne l'imagine, et j'espère que les habituels «marchandages européens» ne viendront pas perturber ces décisions qui seront prises par des instances politiques européennes dont on sait la tendance à mélanger les sujets pour sacrifier les uns au profit d'autres.

**A mon niveau, je continuerai d'œuvrer pour que le principe de subsidiarité institué par le traité de Maastricht soit pleinement respecté** et que les banques centrales nationales (BCN) aient une influence déterminante au sein du SEBC. Les spécificités nationales doivent perdurer car elles font partie intégrante de l'histoire et de l'organisation politique et économique de chaque pays.

#### Développer nos activités

**L'avenir de toutes les activités de la Banque dépend de ce contexte**. Lorsqu'ils ont été débattus et approuvés démocratiquement, les choix européens de la Nation s'imposent à nous. Pour autant, **je crois fermement que nous pouvons promouvoir avec succès nos activités, nos compétences, notre professionnalisme** auprès de l'extérieur et aussi, paradoxalement, auprès des dirigeants de la Banque pour lesquels la construction européenne ne doit bien souvent conduire qu'à des suppressions d'emplois et des réductions d'activités.

Il est important de se rappeler nos combats passés, et il est essentiel de ne jamais baisser les bras. Il y a plus de 30 ans déjà, le réseau était attaqué et même si aujourd'hui il n'a plus la même configuration, nous avons repoussé, par notre action, une éventuelle régionalisation. Je pense néanmoins que **les nouvelles structures du réseau** ne sont pas à même d'apporter le degré d'autonomie que les agents réclament pour utiliser leurs compétences et nous permettre de continuer à bien connaître les entreprises. L'enjeu est pourtant d'importance face à l'application du nouveau seuil de cotation pour le refinancement des créances privées décidé au niveau de la BCE. Les besoins exprimés par les collectivités territoriales

sont diversement accueillis par nos dirigeants et la Banque ne veut manifestement pas donner des instructions pour mieux affronter le secret professionnel, responsabiliser les cadres sur ce sujet en leur permettant de gérer leur autonomie (certains se plaignent de ce fait d'être moins reconnus qu'autrefois).

**Les acquis du contrat de service public conclu entre la Banque et l'État** en juin 2003 doivent être maintenus, voire élargis, à l'occasion de son renouvellement en 2006, pour une meilleure prise en compte des services rendus aux usagers.

**Il y a 6 ans, nous craignons pour le métier 10.** Aujourd'hui, après la décision prise par le Conseil des gouverneurs de créer la «liste unique», non seulement la **Banque de France va pouvoir continuer à défendre sa spécificité, mais aussi avoir une action pédagogique auprès des BCN** qui ne connaissent pas le refinancement des créances privées. Nous avons un nouveau répit jusqu'à 2012 et nous devons profiter de ce laps de temps pour mieux asseoir le Métier 10 et rendre indispensable notre connaissance du tissu économique local à tous les décideurs économiques.

**En matière de surendettement** si nous avons tous réussi à convaincre les différents ministères de notre professionnalisme, nous n'avons pas encore convaincu l'État de nous payer la totalité de ce service pour lequel on demande toujours plus sans donner les effectifs nécessaires et en le soumettant à des règles de productivité toujours plus lourdes. La réforme apportée par le projet SUREN 2 peut servir à surveiller chaque agent et risque plus de déresponsabiliser chacun que d'améliorer la situation. **La vigilance sera indispensable** et j'entends continuer à agir pour que nous soyons en capacité d'accomplir notre mission au mieux des intérêts de la Banque mais sans démotiver les agents qui s'y consacrent.

**S'agissant de l'entretien de la monnaie fiduciaire**, des bouleversements forts ont eu lieu ces dernières années : resserrement des implantations, intensification du travail sur machine, passage d'une logique de qualité à des priorités de rendement. Il existe surtout une menace de privatisation partielle de l'entretien. Aussi, **il est essentiel de stabiliser le réseau de caisses** afin de garantir le service public, d'exiger des moyens adaptés au contrôle des intervenants de la filière fiduciaire mais aussi d'accompagner les agents au cours de toutes ces mutations.

Il y a 6 ans, **les mauvais choix industriels faits par la Banque de France nous faisaient craindre le pire pour la Fabrication des billets.** Aujourd'hui, le professionnalisme des agents de la Fabrication des billets a permis de tirer partie des «Goebbels» malgré les difficultés rencontrées dans leur mise au point dès le début. Nous avons prouvé par la suite à la Banque qu'avec de bons outils (la ligne feuille) nous étions aussi bons, sinon meilleurs, que les «privés». Je me fais le plaisir de le rappeler régulièrement au Conseil Général.

Le changement des normes comptables et le passage à un système concurrentiel, prévu d'ici 2012, sont des arguments avancés par la Banque pour accroître la productivité, baisser les effectifs et détériorer les conditions de travail. Je veillerai d'une part, à ce que le principe d'exception industrielle ne soit pas l'habillage d'une filialisation interne, d'autre part à ce que les exigences de la BCE n'aboutissent pas à renoncer à un pôle public européen d'impression fiduciaire et enfin à ce que la Fabrication des billets reste une filière intégrée comprenant recherche, papeterie et imprimerie.

**La vigilance doit aussi rester de mise avec le contrôle bancaire** car si depuis 6 ans la Banque a marqué son attachement à l'organisation actuelle de la supervision bancaire française, **il existe hélas des voix, y compris internes**, pour vouloir donner le pouvoir sur le contrôle bancaire à un organe européen, essentiellement pour des raisons idéologiques et sans souci de préservation de notre professionnalisme.

**Quant à la monnaie scripturale et la supervision des moyens de paiement**, la Banque doit assumer ses obligations en matière de surveillance des systèmes de règlement-livraison de titres et de supervision d'un système par lequel transite de la quasi monnaie banque centrale. Elle doit se doter de la pleine capacité à assumer les missions confiées par le législateur dans le domaine de la sécurité et de la surveillance de l'ensemble des moyens de paiement scripturaux et électroniques pour contribuer à l'information du public sur les enjeux et les risques liés à l'utilisation des nouveaux moyens de paiement.

**En ce qui concerne les études et les relations internationales**, la Banque doit parvenir à tenir son rang dans la compétition qui s'accroît entre les banques centrales des grands pays de l'Union monétaire et la BCE dans le domaine des analyses économiques et monétaires. Il reste essentiel de disposer de sources autonomes d'information et de diagnostic et d'une connaissance directe des réalités économiques. Je regrette souvent que la Banque n'ait pas une politique active quant aux publications de ses agents, car tel n'est pas le cas des grands organismes, notamment publics et internationaux.

**Les métiers de moyens** (informatique, immobilier...) sont depuis des années soumis à des contraintes de plus en plus fortes de baisse des coûts, ce qui ne serait pas un objectif forcément critiquable s'il ne conduisait pas, dans la pratique de la Banque, à une moindre qualité des prestations voire à leur suppression. J'ai par exemple toujours défendu l'idée que la sous-traitance à outrance n'est en rien une recette miracle et parfois même, elle renchérit les dépenses que l'on voulait réduire !

**Les métiers ont donc montré leur professionnalisme** ces dernières années, et nous devons continuer à prouver à nos dirigeants que nos activités méritent d'être défendues âprement face à la volonté d'uniformisation européenne.

**Cette défense passe aussi par la reconnaissance à l'extérieur de l'utilité de la Banque de France au sein de la Nation.** Nous ne voulons plus entendre de la part de quiconque des interrogations sur nos missions depuis la mise en place de la BCE. Le gouvernement de la Banque doit mettre en place la communication adéquate afin qu'à l'extérieur personne ne puisse plus s'interroger sur l'utilité de la Banque. Cela passe par une vraie campagne de communication dans les médias.

Par ce bref plaidoyer en faveur de nos principales missions, **j'ai voulu vous assurer de ma confiance en l'avenir de notre maison** et de ma détermination à promouvoir sans relâche nos activités auprès de nos dirigeants comme à l'extérieur.

Marie-Paule GEORGEL  
Candidate CGRP, présentée par le SNABF Solidaires